



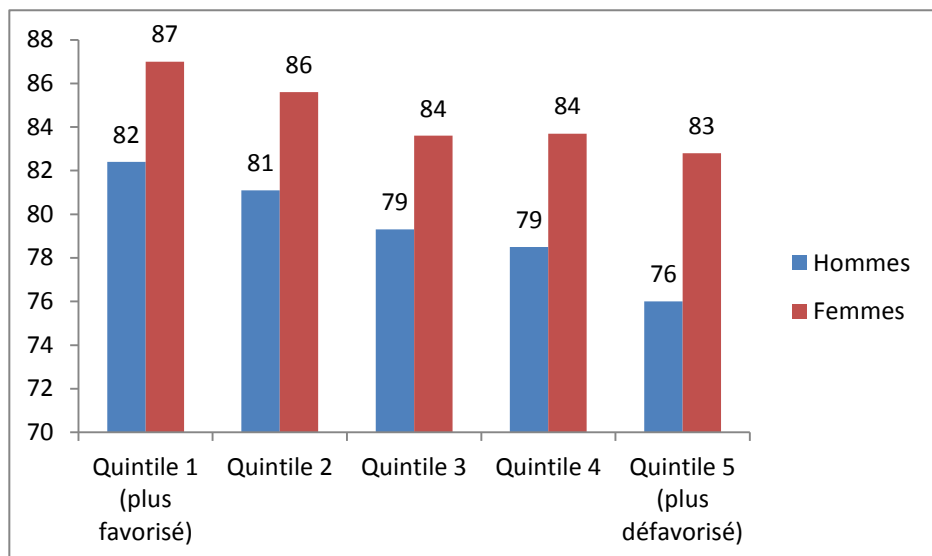
PUBLICATION IMMÉDIATE

L'ESPÉRANCE DE VIE RÉDUITE DE 5 ANS EN MILIEUX DÉFAVORISÉS

Sherbrooke, le mercredi 27 juillet 2016 - L'indice de défavorisation matérielle et sociale est un outil précieux pour la surveillance des inégalités sociales de santé. En Estrie, ces zones de vulnérabilité sont concentrées principalement dans les centres-villes. On y observe, entre autres, deux fois plus de décès prématurés que dans les communautés mieux nanties.

Coup d'œil sur la situation en Estrie :

- L'espérance de vie à la naissance (durée moyenne qu'une personne peut espérer vivre) s'améliore. Elle est de 79 ans chez les hommes et de 84 ans chez les femmes (comparable au Québec, même légèrement supérieure pour les femmes).
- D'importants écarts sont toutefois notés selon les milieux. En milieu défavorisé, l'espérance de vie est réduite de 5 ans par rapport aux milieux les plus favorisés (6 ans pour les hommes et 4 ans pour les femmes).
- Les communautés les plus défavorisées sont situées principalement dans les centres-villes de Sherbrooke, de Granby et de Magog.
- Ainsi, en moins de 15 minutes de marche à Sherbrooke, l'espérance de vie chez les hommes peut chuter de 6 ans. Il est donc possible de passer d'une communauté où l'espérance de vie est de 82 ans, à une autre plus défavorisée, où l'espérance de vie n'est que de 76 ans.
- Le constat est clair : plus on vit en milieu défavorisé, plus l'espérance de vie diminue.



Espérance de vie à la naissance selon le quintile de défavorisation et selon le sexe, Estrie, 2007 à 2011.

Quelques pistes de solutions...

Pourquoi de tels écarts d'une communauté à l'autre? La réponse n'est pas simple parce que les déterminants de la santé sont multiples. Chose certaine, l'accès aux services de santé et aux services sociaux ne peut à lui seul expliquer de telles différences.

Parmi les principaux facteurs qui influencent la santé de la population, on retrouve le revenu, l'éducation, le soutien social, les conditions de vie (logement, quartier, école, travail, etc.) et les habitudes de vie (tabagisme, activité physique, nutrition, etc.).

Il est primordial que tous les acteurs de la société agissent de concert pour réduire ces inégalités; la Santé publique ne détenant malheureusement pas le pouvoir d'intervenir directement sur plusieurs de ces déterminants de santé (ex. : conditions de vie).

Des activités de santé publique peuvent toutefois contribuer à réduire les effets des inégalités, entre autres, à l'aide d'interventions préventives (individuelles ou environnementales) auprès de certains groupes plus vulnérables de la population.

Pour en savoir davantage sur la défavorisation et son lien avec la santé, consulter le [bulletin Vision santé publique au santeestrie.qc.ca](http://bulletin.vision.santé.publique.au.santeestrie.qc.ca).

- 30 -

Renseignements : Yan Quirion, conseiller en communication
819 238-2021